

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 10 (1872)  
**Heft:** 27

**Artikel:** Les bâtiments académiques : [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181902>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Les bâtiments académiques.

#### III

La meilleure preuve qu'une question n'est pas mûre, c'est lorsque la solution en est impossible. Mais reprenons *ab ovo* l'histoire de tous ces malheureux essais.

Il y a quelques années, le Grand Conseil adoptait, sans trop se faire tirer l'oreille, une loi nouvelle sur l'instruction publique. Cette loi était l'œuvre d'un homme de progrès, secondé par les efforts persévérants de la Société industrielle et commerciale. Elle faisait de Lausanne le centre d'une grande activité scientifique, commerciale, industrielle et.... littéraire. La loi qui nous régit suppose un nombre considérable d'élèves, de spacieux auditoires, des laboratoires bien entendus, des collections, etc., etc.; c'est un idéal bien éloigné de la triste réalité. Les élèves, sont, il est vrai, assez nombreux, mais où trouver le reste? Les locaux du café Dentan, de l'Alcazar, les nouvelles salles construites à l'Académie, voilà le premier pas vers l'exécution.

Pénétrez dans ces bouges, les uns sombres, les autres fétides, d'autres encore humides et glacés, puis répondez : Sont-ce là les intentions du législateur? Assurément non.

Aussi l'imagination publique et privée s'est donnée carrière. D'abord, où sera l'emplacement des nouvelles constructions? Autant de têtes, autant d'avis différents. La cité fait valoir en sa faveur les droits acquis, sa position centrale; sans parler, cela va sans dire, des escaliers impossibles qui y conduisent et de la température sibérienne dont elle jouit. Montbenon ne présente aucun de ces inconvénients; mais on verrait avec déplaisir cette promenade gâtée par les bâtiments d'instruction publique, qui enlaidissent un passage, tandis qu'aujourd'hui il est orné par les bonnes et les petits enfants, dont les mœurs sont au-dessus de tout reproche. Beaulieu est trop éloigné, trop excentrique; d'ailleurs, où manoeuvreraient nos braves soldats, si cette place d'armes venait à leur être ravie?

On veut certainement construire, toutefois sans déranger personne, en satisfaisant les intérêts publics et les intérêts privés. Aujourd'hui, l'on étudie un emplacement nouveau, celui du Champ-de-l'Air, qui vraiment réunit beaucoup d'avantages; il est à une distance égale de tous les quartiers de la ville; et les bâtiments académiques auraient pour consé-

quence heureuse de donner une plus-value aux terrains avoisinants et d'utiliser la douane, dont on ne sait que faire.

Ainsi, Monsieur, les emplacements principaux se réduisent à quatre; maintenant, supposez pour chacun d'eux quatre projets, et vous arrivez à un chiffre déjà respectable, c'est-à-dire à un dédale duquel on ne peut se tirer. C'est ici que l'abondance des biens est vraiment nuisible.

Corrigeons une petite inexactitude que nous venons de commettre; Beaulieu n'a vu éclore aucun projet; en revanche, la Cité en possède une douzaine, ce qui rétablit, et au delà, le chiffre indiqué plus haut.

Que seront-elles, que doivent-elles être, ces futures et très futures constructions académiques? Le choix est grand, depuis le hangar jusqu'au palais. L'idée du hangar a été soutenue par quelques patriarches, qui estimaient que chaque génération doit se suffire à elle-même; dans leur opinion, il faudrait construire pour une trentaine d'années seulement, légèrement, sobrement, économiquement, et laisser à nos descendants l'honneur de continuer notre œuvre.

Après les perfectionnements incontestables apportés aux tentes par M. Melley, nous sommes surpris que personne n'ait songé à tenter les établissements d'instruction publique; ce serait encore à meilleur marché que le hangar, et les emplacements ne manqueraient pas. L'académie et ses attenances deviendraient nomades, excellent moyen pour dissiper certaines jalousies et certains orgueils de clocher qui se manifestent au sein de notre Grand Conseil. Les mois de décembre et de janvier se passeraient à Montreux, puis l'on remonterait graduellement jusqu'au Gros de Vaud. Les examens de baccalauréat et de licence auraient généralement lieu à la vallée du Lac de Joux ou au Pays d'Enhaut. Malheureusement, ce procédé n'est guère applicable qu'aux cours de lettres; c'est sans doute pour cette raison qu'on n'y a pas pensé.

Qu'il y a loin de ces locaux simples et modestes aux magnificences proposées pour la Cité ou Montbenon, au pont en Y jeté sur la vallée du Flon, aux terrasses d'une hauteur vertigineuse dominant la Grenette et la Riponne! Ces splendeurs n'ont cependant pas été approuvées; un élément nouveau est entré dans la question, c'est la construction d'un hôpital cantonal.

Lorsque celui-ci aura trouvé sa place, on pourra

s'occuper des bâtiments académiques. La question n'est donc pas mûre. (Un abonné.)

### Les noms de famille et le patois

V.

Lors de la généralisation des noms de famille, on a donné à beaucoup de personnes le nom de l'endroit où elles habitaient. Ces noms de lieux patois se sont, pour la plupart, conservés intacts jusqu'à nous; de là l'analogie qu'on rencontre entre des noms cadastraux et des noms de famille.

*Dupertuis* (du trou); *Ducraux* (du creux); *Terry* (*terri*, fossé, tranchée); *Crot*, *Cropt* (de *crot*, creux); *Crottaz*, *Cavin*, *Crausaz*, *Croset* (diminutifs de *crot*); *De la Rottaz* (du sillon).

*Combe*, *Lacombe*, *Descombaz* (de *comba*, vallée), sont des noms qui indiquent suffisamment que leurs titulaires habitaient des creux, des bas-fonds, des vallées.

*Mottaz* (de *motta*, mamelon, éminence); *Ducrêt* *Delacrétaz*, habitant des lieux élevés.

*Reymond* semblerait venir de *rai-mont* (mont escarpé, abrupte). Dans le Jura, il y a plusieurs endroits appelés *Reymond* ou *raimont*.

*Damond* vient évidemment de *d'amont*, d'en haut. *Poyet* (de *poya*, montée).

*Rappaz* (de *rappa*, forêt escarpée).

*Vidoudez* (de *vi*, *via*, voie, chemin, *doû*, du, et *dez*, menues branches de sapin). Le premier de ce nom habitait probablement près d'un chemin cotoyant une forêt de sapins.

*Delessert* (de *l'essert*, c'est-à-dire d'un lieu buissonneux qu'on a défriché ou qu'on défriche). *Rieux*, *Durieu* ou *Durieux*, *Duruz* et *Durussel* (de *rieu*, *rio*, *rû*, *russel*, ruisseau).

*Rogivue* (*rodz'ivoué*, eau rouge). Allusion inconnue, à moins que ce nom ne rappelle celui du hameau de la *Rogive*.

*Dupraz*, *Dépraz* (de *prâ*, pré). *Marquet* signifie pré marécageux. *Lavanchy* (de *lavantsi*, lieu exposé aux avalanches). Il y a plusieurs endroits de ce nom-là dans les Alpes vaudoises.

*Bosson*, *Dubosson*, *Dubochet* (de *bosson* ou *botset*, buisson).

L. C.

(A suivre.)

### Le drapeau français sur la cathédrale de Metz

Ah! quelle était morne et triste, Metz la vierge, le jour où les troupes allemandes pénétrèrent dans sa triple enceinte jusqu'alors inviolée!

Tout ce que la honte, la douleur, la plus horrible angoisse peuvent faire souffrir, les Lorrains l'éprouvèrent ce jour-là. — Armes, munitions, drapeaux, tout avait été livré à l'ennemi!

Il occupait militairement la ville entière. Le moindre cri, la plus légère manifestation de regret étaient punis de mort.

Et les Messins courbaient la tête, étouffaient leurs sanglots, dévoraient leurs larmes.

La cathédrale portait encore à sa flèche le cher étendard de la patrie perdue.

Et chacun le regardait avec anxiété, s'attendant à le voir disparaître.

Seul, un homme, un pauvre ouvrier, — assis sur sa porte — près de l'antique basilique, souriait en contemplant le drapeau de la France et grommelait, dans sa moustache, avec une ironie pleine de rage satisfaite:

— Ils ne l'auront pas!

Le lendemain, les Messins purent voir encore le palladium de la ville. Il en fut de même le surlendemain. Puis les jours se suivirent, et le drapeau flottait toujours sur la ville conquise!...

Mais l'orgueil allemand devait s'émouvoir de cette ironie. Ordre fut donné, un jour, de briser le dernier lien qui rappelât à cette Lorraine rebelle qu'elle était fille de France!

— Ils ne l'auront pas, gronda de nouveau l'homme, quand il vit les lourds soldats de Guillaume apparaître au milieu des gargouilles des sculptures de la basilique.

En effet, s'il avait été facile de donner l'ordre, plus malaisé était de l'exécuter.

Et tout Metz, aux fenêtres, suivait, anxieux, les essais des reîtres d'outre-Rhin! — pendant que l'homme, souriant à chaque tentative infructueuse, répétait tout bas:

— Oh! vous ne l'avez pas!

Après de longues heures de chutes répétées, de tentatives mille fois renouvelées, force fut aux lourds fantassins de renoncer à leur projet.

Ils redescendirent confus des hautes tours de la cathédrale.

Le lendemain, le génie perdit ses peines sans plus de succès.

Et le drapeau flottait toujours, largement étendu, rigide, étincelant.

Un conseil de guerre fut tenu.

On avait l'espérance que le vent et la pluie auraient raison de cette étamine irritante. Malheureusement, un des assistants fit remarquer que l'étamine était en tôle et menaçait de durer autant que la race des Hohenzollern.

A cette découverte, on ne parlait rien moins que d'employer le canon pour anéantir l'audacieuse oriflamme!

Mais l'artillerie avoue son impuissance.

Et la stupeur était à son comble, lorsqu'une voix dit qu'il suffisait, pour enlever l'emblème impudent, de retrouver celui qui l'avait planté.

Ce soir-là, l'homme du parvis dormait bien tranquille, — et rêvait peut-être en murmurant:

— Ils ne l'auront pas!

Deux jolis enfants blonds l'appelaient: Père!

Une jeune femme lui disait: Mon ami.

C'était un bon ouvrier, dont l'adresse et l'agilité étaient connues de la ville entière.

Et à chaque fête nationale, c'était lui qui simplement, sans éclat, montait planter, *au-dessus du drapeau*, la longue banderolle aux trois couleurs.

Le jour suivant, un piquet de soldats s'arrêta à la porte de l'ouvrier et lui intima l'ordre de se rendre chez le gouverneur.